

L'hon. M. PEARSON: Dans le moment, je ne puis répondre directement à cette question.

M. COLDWELL: Je ne crois pas que cela se produise avec le général Eisenhower.

L'hon. M. PEARSON: Le gouvernement français est sur le qui-vive à cet égard. Au cours des discussions de Paris, qui se poursuivent depuis des mois, le problème du contrôle civil de l'armée internationale est soigneusement étudié. Par conséquent, d'ici à la fin de la conférence, je crois préférable de ne rien dire de plus, sauf que tous les pays qui prennent part à la conférence se rendent compte du problème.

M. COLDWELL: Le régime en matière de soldes et d'allocations, et ainsi de suite, est différent pour chacune de ces armées. Je me demande comment les diverses échelles de soldes des différents pays seront maintenues. Il leur faudra peut-être loger ensemble, et les officiers pourront avoir à partager les dépenses.

M. CROLL: Cela ne s'est-il pas produit durant la dernière guerre?

M. COLDWELL: Pas au même degré qu'aujourd'hui, pas dans la même mesure.

M. CROLL: Peut-être, mais nous nous sommes tirés d'affaires.

M. COLDWELL: Jusqu'à un certain point. Mais je ne m'attends pas que le ministre réponde à cette question.

L'hon. M. PEARSON: Nous avons également eu, au cours de la Première Guerre, le problème du shilling contre le \$1.10 des Canadiens. Il me semble que les parties composantes d'une armée européenne quelconque seraient assez importantes pour former leurs propres associations, et que leurs relations ne seront pas aussi intimes que s'il s'agissait de deux bataillons dans une même brigade, dont les soldats recevraient \$5.60 et 30c. respectivement.

M. STICK: Puis-je proposer l'ajournement, monsieur le président? Il est six heures moins vingt.

M. GOODE: Une seule autre question, monsieur le président. Je la pose dans l'espoir qu'il n'y aura pas de malentendu au sujet du nombre de troupes que le Canada se propose d'expédier en Europe occidentale. En ce qui concerne les officiers qui feront partie de l'état-major, votre déclaration m'a paru très claire: la promotion d'un de ces hommes dépendra de lui-même, personnellement, et non de l'effectif de troupes que nous envoyons en Europe occidentale.

L'hon. M. PEARSON: Je ne songeais pas du tout à la promotion de nos officiers au sein de nos propres troupes.

M. GOODE: Voici la question posée: l'effectif des troupes que nous envoyons en Europe occidentale empêchera-t-il quelques-uns de nos hommes d'atteindre des postes supérieurs?

L'hon. M. PEARSON: Non, cela n'empêchera en aucune façon un Canadien de devenir commandant en chef de toute l'armée.

M. GOODE: Voilà!

M. FRASER: L'autre jour, à en croire la radio, les officiers de Hong-Kong auraient déclaré qu'il leur fallait traiter avec la Chine communiste parce que c'était pour eux une question de vie ou de mort.

Expédions-nous des produits à Hong-Kong? A quel pays en expédions-nous ou en exportons-nous, ce qui pourrait constituer un marché avec la Chine ou avec Hong-Kong?

L'hon. M. PEARSON: Je ferai volontiers une courte déclaration à ce sujet.

M. FRASER: Cela m'intéresserait vivement.